



POUR 1 WALLON SUR 3, LE RISQUE DE CROISER UN RADAR EST ÉLEVÉ

Dès ce mercredi 6h00, la Police mènera des contrôles intensifs de la vitesse dans tout le pays à l'occasion du « marathon de la vitesse ». Cette action annoncée à l'avance a pour but d'inciter un maximum de conducteurs à respecter les limitations de vitesse.

Depuis 2019, le nombre de radars a doublé en Wallonie et les automobilistes l'ont bien remarqué. Selon une étude de l'AWSR¹, un tiers des conducteurs wallons estiment en effet que la probabilité de voir leur vitesse contrôlée est élevée. Malgré cela, de nombreux usagers dépassent encore les limitations de vitesse, notamment dans les zones 30 où plus d'un conducteur wallon sur deux estime qu'elles sont « difficiles » à respecter.

La probabilité de se faire contrôler augmente

Près d'1 accident mortel sur 3 est dû à une vitesse excessive ou inadaptée, et elle intervient de manière générale dans environ 1 accident de la route sur 6.

Pour inciter les usagers à rouler moins vite, la Wallonie a notamment décidé d'augmenter les contrôles. Depuis 2019, **le nombre de radars sur les routes wallonnes a doublé**. Leur présence plus importante permet d'augmenter la probabilité de se faire contrôler pour les conducteurs, et ce risque accru de voir sa vitesse contrôlée, permet de les convaincre de mieux respecter les limitations de vitesse.

Selon une enquête de l'AWSR¹, 1 automobiliste wallon sur 3 (33%) estime que cette probabilité est élevée (voire très élevée) en Wallonie.

¹ 2.400 conducteurs interrogés en 2022

L'enquête révèle également que pour 66% des Wallons, l'augmentation du nombre de radars pousse à être plus vigilant au respect des limitations de vitesse sur l'ensemble du réseau routier. **Plus d'un conducteur wallon sur deux (52%) s'accorde d'ailleurs à dire que croiser un radar l'incite à continuer de respecter les limitations de vitesse pendant le reste de son trajet.**

2 fois plus d'excès de vitesse en zone 30

Après une baisse de la mobilité liée à la crise sanitaire, en 2021 le nombre d'excès de vitesse enregistrés par la Police en Wallonie a augmenté sur tous les types de route par rapport à 2020. C'est **dans les zones 30** que cette augmentation est la plus importante. On y a en effet enregistré **plus de deux fois plus d'excès de vitesse qu'en 2020** (de 17.992 en 2020 à 36.255 en 2021).

L'enquête de l'AWSR montre que c'est sur ces portions de routes limitées à 30km/h que les Wallons disent avoir le plus de difficultés à respecter les limitations de vitesse (55%). Viennent ensuite, les routes limitées à 50km/h (14%), les autoroutes (8%) et les routes limitées à 90km/h (3%).

Pour expliquer cette difficulté à respecter le 30km/h, 1 Wallon sur 4 indique se sentir forcé par les autres véhicules à rouler plus vite, 1 sur 5 évoque le fait que les véhicules ne soient pas conçus pour rouler à une telle vitesse et enfin, 1 Wallon sur 8 dit avoir l'impression de perdre du temps. Pourtant, dans les zones 30 où la présence d'usagers vulnérables est particulièrement importante, le respect de la limitation de vitesse peut clairement faire la différence en cas d'accident et sauver des vies. **A 50 km/h, un piéton court en effet 5 fois plus de risques de décéder en cas d'accident qu'à 30 km/h.**

Ralentir : tout à gagner

A l'occasion du marathon de contrôle de la vitesse organisé par la Police cette semaine et, dans la continuité de la campagne de sensibilisation à la vitesse qu'elle mène depuis début septembre, l'AWSR rappellera cette semaine aux Wallons via les réseaux sociaux, que **si nous roulions tous moins vite, 80 vies pourraient être épargnées chaque année en Wallonie.**

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA

0498/048.361

belinda.demattia@awsr.bes

www.awsr.be

